



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 7

Question écrite n° 3132

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la desserte autoroutière de la commune d'Orange (Vaucluse). Il souhaiterait en effet connaître, et ce par année depuis sa mise en service en 1997, la fréquentation, en nombre d'entrées et en nombre de sorties, de la sortie de l'autoroute A 7 Orange Sud.

Texte de la réponse

La sortie d'Orange Nord a été mise en service le 27 juillet 1983. Le trafic, voisin de 737 000 véhicules par an en 1997, a augmenté d'environ 4 % par an jusqu'en 2003, année où la fréquentation de la bretelle a dépassé le million de véhicules. Depuis, le trafic reste constant. Le trafic poids lourds est stabilisé depuis dix ans à 230 000 véhicules par an. Le trafic sur l'échangeur d'Orange Centre est passé de 2,9 millions de véhicules à 4,3 millions de véhicules par an entre 1997 et 2007. La fréquentation de cet échangeur par les véhicules légers est passée de 1,1 million de véhicules en 1997 à 1,7 million de véhicules en 2006 en entrée et de 1,4 million de véhicules en 1997 à 2,1 millions de véhicules en 2006 en sortie. Le volume de poids lourds est resté constant à 450 000 véhicules par an (200 000 en entrée et 250 000 en sortie). Le demi-diffuseur d'Orange Sud, orienté dans le sens sud-nord, a été mis en service le 27 juillet 1983. Son complément a été mis en service le 28 mai 1997. Le trafic était de 1 million de véhicules par an en 1997, 600 000 en entrée et 460 000 en sortie, dont 25 % de poids lourds. Il a augmenté jusqu'à atteindre 3,3 millions en 2007, 1,6 million en entrée et 1,7 million en sortie. La part des véhicules poids lourds est désormais de 18 %.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3132

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5203

Réponse publiée le : 27 novembre 2007, page 7491